

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00093 Numéro SIREN : 312 707 839 Nom ou dénomination : CHAUSSURES HERVE
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2022 sous le numéro de dépôt 8935

CHAUSSURES HERVE

S.A.R.L. au capital de 20.000 Euros
Siège social : 49111 - SAINT PIERRE MONTLIMART CEDEX

R.C. Angers B 312.707.839

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 29 JUIN 2022

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 Mai 2022

affectant le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2021

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 99 934,74 € de la façon suivante :

- Réserves Diverses	99 934,74 €
---------------------	-------------

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique constate que la société CHAUSSURES HERVE rappelle qu'au cours des trois derniers exercices les dividendes suivants ont été distribués :

en 2018 (exercice 2018, AG de 2019)	Néant
en 2019 (exercice 2019, AG de 2020)	860.000,00 €
en 2020 (exercice 2020, AG de 2021)	Néant

**CERTIFIE(E) SINCERE
ET CONFORME**





CHAUSSURES HERVE
SARL au capital de 20 000 €
49111 MONTREVAULT SUR EVRE

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2021

**CERTIFIE(E) SINCERE
ET CONFORME**

**CHAUSSURES HERVE
SARL au capital de 20.000 euros
49111 MONTREVAULT SUR EVRE**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021



**29 Bd Albert Einstein
CS 92351
44323 NANTES CEDEX**

CHAUSSURES HERVE
SARL au capital de 20.000 euros
49111 MONTREVAULT SUR EVRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHAUSSURES HERVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

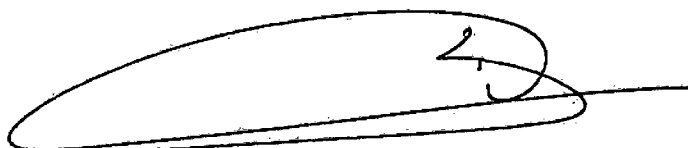
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes
Le 2 mai 2022

**Le Commissaire aux Comptes
EXCO AVEC**



Représenté par Benjamin POULARD

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL Immobilisations financières				
Total Actif Immobilisé (II)				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				2 369
Clients et comptes rattachés	832 736		832 736	1 310 682
Autres créances	1 524 307		1 524 307	1 260 664
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	2 357 043		2 357 043	2 571 346
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	2 357 043		2 357 043	2 573 715
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	2 357 043		2 357 043	2 573 715

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000)		20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)			
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		33 366	24 186
TOTAL Réserves		35 366	26 186
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		99 935	9 179
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		155 300	55 366
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		296 000	258 000
Provisions pour charges		559 209	726 375
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		855 209	984 375
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		203	882
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		41 130	58 273
TOTAL Dettes financières		41 333	59 155
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		62 628	13 930
Dettes fiscales et sociales		1 092 249	1 451 603
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		150 324	9 286
TOTAL Dettes d'exploitation		1 305 201	1 474 819
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		1 346 534	1 533 974
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		2 357 043	2 573 715

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	5 058 097		5 058 097	5 465 395
Chiffres d'affaires nets	5 058 097		5 058 097	5 465 395
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			25 429	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			208 763	106 186
Autres produits			2	3
Total des produits d'exploitation (I)			5 292 292	5 571 584
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			168 873	141 619
Impôts, taxes et versements assimilés			151 325	171 679
Salaires et traitements			3 922 491	4 137 643
Charges sociales			961 028	1 027 345
Dotations d'exploitation	sur Immobilisations	Dotations aux amortissements Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions		
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	64 080	69 460
Autres charges			2	2
Total des charges d'exploitation (II)			5 267 801	5 547 747
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			24 491	23 836
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 570	3 003
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			3 570	3 003
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-3 570	-3 003
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			20 921	20 834

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	110 964	66 558
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	110 964	66 558
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	31 950	6 212
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		72 000
Total des charges exceptionnelles (VIII)	31 950	78 212
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	79 014	-11 654
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 403 256	5 638 141
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 303 321	5 628 962
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	99 935	9 179

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est 2 357 043,37 EUR et le résultat s'élève à 99 934,74 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et au règlement de l'autorité des normes comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Faits marquants

La pandémie du Covid qui a frappé notre pays, à nouveau, a un impact lourd sur nos activités et notre rentabilité.

Nos magasins ont tous été fermés 6 semaines, soit plus de 10 % de l'année. Certains de nos magasins, notamment ceux positionnés dans les grands centres commerciaux ont été fermés plus longtemps encore (parfois 3 mois et demi).

Ces éléments ont généré une diminution du chiffre d'affaires réalisé.

Les aides perçues par l'État se sont limitées aux dispositifs de chômage partiel.

Les indemnités de chômage partiel que nous avons touchées s'élèvent à 363 784 €.

EXCO AVEC

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Néant.

Immobilisations corporelles

Néant.

Participations et autres titres immobilisés

Néant.

Stocks

Néant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeur mobilières de placement

Néant

Provisions règlementées

Néant

EXCO AVFC

Provisions pour risques et charges

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite et charges y afférentes, pour l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies.

L'évaluation de la provision est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation.

Conformément aux usages et aux recommandations de la CNCC, le taux nécessaire au calcul des indemnités de fin de carrière pour l'établissement des comptes sociaux est le taux de référence IBOXX AA10+.

Ainsi, l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite tient compte notamment :

- du taux d'actualisation IBOXX AA10+ soit 0,87 % au 30/11/2021 (Inflation comprise)
- le taux de charges sociales retenu est de 48 % pour les cadres et 29 % pour les non cadres
- du taux de rotation du personnel déterminé en fonction de la catégorie et du statut du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : Départ entre 60 et 67 ans en fonction de la date de naissance
- du taux de revalorisation des salaires de 1,5%
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2021
- le départ en retraite pris à l'initiative du salarié

Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 tient compte d'une reprise de provision d'exploitation pour 159 366 €.

Les autres provisions ont été constituées pour couvrir des risques et charges que des événements futurs rendraient probables

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant.

Engagements de garantie donnés

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant.

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

Intégration fiscale

Notre société a, depuis le 1er janvier 2018, opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du code général des impôts et, qu'à cet effet notre société mère ERAM SAS reste seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La convention d'intégration fiscale place la société CHAUSSURES HERVE dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.

En application de la convention d'intégration fiscale, la société CHAUSSURES HERVE n'a pas comptabilisé de redevance d'intégration fiscale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Autres informations

Néant.

EXCO AVEC

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et annorts
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL (IV)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
			Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)						
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)							
TOTAL GENERAL (I + II + III)							
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres Immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	258 000	62 000	24 000	296 000
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	654 375	2 080	169 246	487 209
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	72 000			72 000
TOTAL (II)	984 375	64 080	193 246	855 209
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	984 375	64 080	193 246	855 209
Dont dotations et reprises d'exploitation		64 080	193 246	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients				832 736	832 736	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés				6 610	6 610	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			1 286	1 286	
	Autres impôts			3 886	3 886	
	Etat - divers					
Groupes et associés				1 512 525	1 512 525	
Débiteurs divers						
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				2 357 043	2 357 043	
Charges constatées d'avance						
TOTAL DES CREANCES				2 357 043	2 357 043	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			203	203		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			41 130	5 236	35 894	
Fournisseurs et comptes rattachés			62 628	62 628		
Personnel et comptes rattachés			736 663	736 663		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			196 194	196 194		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		104 700	104 700		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		54 692	54 692		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés						
Autres dettes			150 324	150 324		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			1 346 534	1 310 640	35 894	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

EXCO AVEC

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	487 209	654 375
Participation des salariés		
Autres charges non déductibles temporairement		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	863 863	863 863
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	1 351 072	1 518 238
Total actif d'impôt futur	358 034	425 107
Situation nette	358 034	425 107

(1) Taux d'impôt :	26,50	28,00
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	26,50	28,00

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 512
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	496 105
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	149 671
Total	647 287

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	185 975
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	1 333
Autres créances	
Disponibilités	
Total	187 308

EXCC

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales	500			500	40
Certificats d'investissement					
Total	500			500	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens			%
Production vendue services	5 058 097	5 465 395	-7,45%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	5 058 097	5 465 395	-7,45%
Chiffres d'affaires nets-Export			%
Chiffres d'affaires nets	5 058 097	5 465 395	-7,45%

EXCO A/R

2. 4. 6.

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	20 921	
Résultat exceptionnel	79 014	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	99 935	

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ECART PROVISION DOETH	22 767	
SOLDE FORMATION		7 937
ECART FERMETURE PDV 2020		102 747
AUTRES	9 183	281
TOTAL	31 950	110 964

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	9	8			9	8
Agents de maîtrise assimilés cadres		16				16
Agents de maîtrise, techniciens	44	37			44	37
Employés	124	162			124	162
Ouvriers						
Autres						
TOTAL	177	223			177	223

L'effectif moyen du personnel est de : 177,00.

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
ERAM - 49111 MONTREVAULT SUR EVRE (SIREN : 388 583 239)	SAS	73 600 000	100 %

EXCO ATE